

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 27/2021
22 novembre 2021

Désignation de l'auditeur général de l'Autorité belge de la Concurrence

Le Roi a nommé Monsieur Damien Gerard comme auditeur général de l'Autorité belge de la Concurrence. Il entrera en fonction le 1^{er} décembre 2021.

Monsieur Gerard est actuellement chef d'unité adjoint à la Direction Générale Concurrence de la Commission européenne et enseigne le droit de la concurrence à l'Université catholique de Louvain (UCLouvain) et au Collège d'Europe (Bruges).

Nous remercions Madame Véronique Thirion pour son engagement et ses loyaux services envers l'Autorité belge de la Concurrence depuis 2013. Nous lui souhaitons le meilleur succès et satisfaction dans ses projets futurs.

Avec l'arrivée de Monsieur Gerard, l'Autorité belge de la Concurrence entame un nouveau chapitre de son existence avec confiance.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Prof. em. dr. Jacques Steenbergen
Président
Tel. +32 (2) 277 73 74
Courriel : jacques.steenbergen@bma-abc.be
Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).